







# EXERCICE DE L'INVESTOR CALL CONDUISANT AU TIRAGE DE 2 TRANCHES DE 100 OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS

Dans le cadre du contrat d'émission de 10.000 bons d'émissions (les « Bons d'Emission ») d'obligations convertibles en actions nouvelles à émettre de la Société (les « OCA ») avec bons de souscriptions d'actions attachés le cas échéant (les « BSA » et, ensemble avec les OCA, les « OCABSA ») conclu entre Europlasma S.A et Global Corporate Finance Opportunities 11 le 16 avril 2021 (le « Contrat d'Emission »), la Société annonce qu'elle a procédé ce jour au tirage de deux tranches de 100 OCA chacune, pour un montant nominal total de 2 M€.

La Société précise que ce tirage a été effectué à la demande de Global Corporate Finance Opportunities 11 conformément au Contrat d'Emission. A ce titre, il est rappelé qu'au cours des douze (12) premiers mois de ce programme de financement, Global Corporate Finance a la possibilité de demander l'émission de tranches d'OCABSA pour un montant nominal total maximum d'emprunt obligataire de 12.000.000 d'euros (« Investor Call »). A ce jour, les tranches d'OCABSA émises dans le cadre d'un Investor Call représentent un montant total d'emprunt obligataire de 6.000.000 d'euros.

#### Rappel du cadre juridique de l'émission

La Société rappelle que ce programme de financement a été conclu dans le cadre de la délégation de compétence conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 24 février 2021. En vertu de cette délégation, le Conseil d'Administration a, le 16 avril 2021 (i) décidé de procéder à l'émission de 10.000 Bons d'Emission d'OCABSA et (ii) décidé d'en réserver la souscription au fonds Global Corporate Finance Opportunities 11, société dont le siège social est situé au 71 Fort Street, 1st Floor Appleby Tower, P.O. Box 950 Grand Cayman KY1-1102 aux îles Caïmans. Les caractéristiques sont détaillées dans le communiqué du 16 avril 2021. La présente émission ne donne pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers. La Société attire l'attention du public sur le fait que la conversion et l'exercice des titres émis dans le cadre de ce programme pourront intervenir à tout moment à la demande du porteur et que les actions qui en seront issues seront librement cessibles sur le marché Euronext Growth (Paris), dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables. Un tableau de suivi de la conversion et de l'exercice des OCABSA est consultable sur le site Internet d'Europlasma dans la section « Investisseurs et Actionnaires / information réglementée », onglet « information sur le capital ».

# Principaux risques associés à Europlasma

Les facteurs de risques propres à Europlasma et à son Groupe ainsi qu'à ses activités sont décrits au chapitre 2 du Rapport Financier Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 disponible sur le site <a href="www.europlasma.com">www.europlasma.com</a> dans la rubrique « information règlementée ».

#### À propos d'EUROPLASMA

Europlasma est un groupe français expert dans la dépollution, dont le savoir-faire depuis près de 30 ans ans s'appuie sur sa technologie propriétaire, la torche à plasma, permettant d'obtenir de très hautes températures. Le métier d'Europlasma consiste à concevoir et développer les nombreuses applications de la torche à plasma, au service de l'homme et de son environnement. Ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux, la production d'énergie verte ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR0013514114-ALEUP / LEI 969500WYVNHBV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europlasma.com.



# Contacts:

# Europlasma

**Anne BORDERES** – Responsable Communication + 33 (0) 556 497 000 – <a href="mailto:contactbourse@europlasma.com">contactbourse@europlasma.com</a>

# **ACTUS finance & communication**

Anne-Catherine BONJOUR – Relations Presse + 33 (0) 153 673 693 – <a href="mailto:actoolfor-actos.fr">actoonjour@actus.fr</a>

**Grégoire SAINT-MARC** – Relations Investisseurs

+ 33 (0) 153 673 694 – <u>europlasma@actus.fr</u>